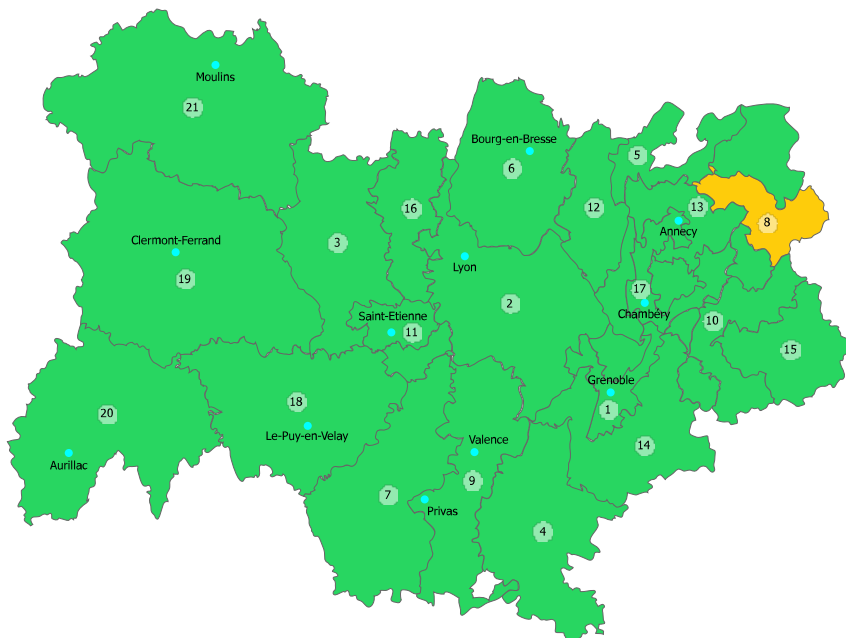


VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

Episode de type Combustion - PM10

Bulletin du Jeudi 16/11/2017 à 13h30 - Valable pour les prochaines 24 heures

>> Vigilance



Bassin(s) d'air concerné(s)
par une vigilance
(Département(s))

Polluant(s)
en cause

Prévision de
seuil dépassé
en µg/m³

8

Vallée de l'Arve (74)

PM10

50

Pas de vigilance particulière

Vigilance Jaune

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil information

Vigilance orange

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte premier niveau OU

Dépassement persistant, soit 2 ou 3 jours consécutifs, seuil information, entre J-2 et J+1

Vigilance rouge

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte second niveau OU

Dépassement persistant, soit 2 jours consécutifs ou plus, seuil alerte premier niveau OU

Dépassement persistant, soit 4 jours consécutifs ou plus, seuil information, de J-2 à J+1

>> Commentaire de la situation et de l'évolution

Mercredi 15 novembre, le vent de nord qui balayait la région depuis plusieurs jours a faibli puis cessé en cours de journée, laissant place à l'installation de conditions météorologiques anticycloniques, favorables à l'accumulation des particules. La qualité de l'air a donc commencé à se dégrader en fin de journée sur l'ensemble du territoire.

Jeudi 16 novembre, les taux de particules, émis par les activités de chauffage, le transport et l'industrie, s'accumulent à faible altitude et dégradent la qualité de l'air, notamment dans l'Arve et sur le bassin lyonnais. Le seuil d'information devrait être franchi sur la vallée de l'Arve, en lien avec la présence d'une couche d'inversion de température persistante. Une vigilance orange est donc activée ce jour à 13h30 et pour les 24 prochaines heures sur la vallée de l'Arve.

Vendredi 17 novembre, la situation devrait peu évoluer avec des conditions météorologiques toujours défavorables à la dispersion des polluants émis. La qualité de l'air restera médiocre dans le bassin lyonnais Nord Isère et mauvaise en vallée de l'Arve, le reste du territoire étant moins impacté.

Merci de consulter la préfecture de votre département pour connaître les recommandations à suivre.

Prochain bulletin demain vendredi 17 novembre à 13h30.

VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type combustion**

Se protéger pour limiter mon exposition

A noter : au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

Populations vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Populations sensibles : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

Population générale



Continuez d'aérer votre domicile



Limitez vos activités physiques intenses



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

Personnes sensibles et vulnérables



Eloignez vous des grands axes routiers aux périodes de pointes



Evitez les activités physiques intenses en plein air



Reportez les activités qui demandent le plus d'effort



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Agir pour limiter mes émissions

Particuliers



Maîtrisez la température de votre logement (19°C)



Evitez de brûler vos déchets verts



Si vous vous chauffez au bois, veillez à utiliser un appareil performant



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

Professionnels



Reportez l'écobuage et toutes opérations de brûlage à l'air libre



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments (19°C)



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Réduisez l'activité des chantiers ou prenez des mesures limitant leurs émissions, comme l'arrosage



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes